

Compte rendu de la séance d'information sur le secteur industriel Larry-Ball

9 juin 2026, 18 h 30
École secondaire du Flambeau

Mise en contexte de la séance d'information :



Le 9 juin 2026, la Ville de Saint-Jérôme a tenu une séance d'information portant sur les orientations de développement envisagées pour le secteur Larry-Ball. Cette rencontre a permis aux citoyens de poser leurs questions, d'exprimer leurs préoccupations et d'échanger avec les représentants de la Ville.

L'objectif de la séance était de présenter l'état de situation et de répondre aux questions des citoyens.

Le document de la présentation est également disponible en ligne à vsj.ca/consultations-publiques.

Intervenants :

- M. Rémi Barbeau, maire
- M. Frédérik Clément, conseiller municipal du district 10
- M. Alexandre Lebrun, urbaniste, chargé de projets – grands projets, Service de l'urbanisme et du développement durable
- M^{me} Martine Ethier, directrice, Service du développement économique et de l'électrification des transports
- M. Pascal Dubé, chef de la Division de l'écologie urbaine et des matières résiduelles, Service de l'environnement

Résumé de la séance :

La séance d'information a permis de présenter les éléments suivants :

- La mise en contexte et l'historique réglementaire du terrain;
- Le schéma d'aménagement MRC de La Rivière-du-Nord et la réglementation de la Ville;
- Les contraintes environnementales du site et de préservation;
- Le développement potentiel du site.

La présentation a été suivie d'une période de questions d'environ 1 h 30. Ce compte rendu présente une synthèse des principaux échanges.

Principaux éléments abordés lors de la période de questions :

Les questions et les commentaires des citoyens lors de la séance ont été analysés et regroupés par thème afin d'en faciliter la lecture.

Nuisances sonores

Plusieurs citoyens ont exprimé leurs préoccupations concernant les nuisances déjà générées par les activités industrielles existantes, notamment les activités des industries à proximité, avec le dynamitage, la poussière et le bruit.

La Ville a rappelé que la réglementation municipale encadre les nuisances sonores et que des vérifications seront effectuées pour ce dossier.

Protection des boisés et des milieux naturels

La protection du boisé a fait l'objet de plusieurs commentaires. Des citoyens ont souligné l'importance des espaces naturels existants pour la qualité de vie du secteur, notamment en raison de leur rôle dans la réduction du bruit, la préservation de la biodiversité et l'accès à des espaces de marche.

Des questions ont porté sur le maintien du couvert forestier, la superficie réelle des espaces protégés et la signification de l'objectif de conservation de 38 % du territoire.

La Ville a expliqué que le secteur est identifié à vocation industrielle depuis longtemps et que les terrains concernés appartiennent à des propriétaires privés.

La Ville a expliqué son engagement à protéger 38 % du site, conformément au schéma d'aménagement de la MRC. Elle a précisé que le tracé du corridor protégé

n'est pas encore défini à ce jour. Le Service de l'environnement a indiqué qu'il privilégiera le maintien de zones boisées continues, des milieux humides et hydriques ainsi que la préservation des zones tampons lorsqu'applicable. Le choix final de la zone de conservation est assujéti à une demande de certificat d'autorisation à recevoir du ministère de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELFFCP).

Croissance économique et revenus

Quelques questions ont porté sur les retombées économiques du projet et sur la capacité réelle des nouveaux développements à contribuer à la réduction de la pression fiscale sur les citoyens, en comparaison aux villes voisines.

La Ville a expliqué que son rôle de pôle régional entraîne des coûts supplémentaires liés aux services offerts à une population qui dépasse largement le nombre de résidents permanents. En ce sens, l'optimisation des secteurs industriels constitue l'un des principaux leviers permettant de diversifier les revenus municipaux et de réduire la dépendance à la taxation résidentielle.

Circulation, mobilité et infrastructures

Les enjeux de circulation ont suscité de nombreuses interventions. Des citoyens ont exprimé leurs inquiétudes quant à l'augmentation potentielle du trafic routier et à la capacité du réseau actuel à absorber les déplacements supplémentaires générés par le développement du secteur.

Des questions ont notamment été soulevées concernant :

- la sécurité routière;
- la fluidité de la circulation;
- l'aménagement éventuel de carrefours giratoires;
- la possibilité d'ajouter des accès routiers ou des viaducs;
- les projets cyclables;
- la réfection de certaines rues, notamment la rue Nancy.

La Ville a reconnu les défis actuels et indiqué qu'un plan de mobilité est en préparation. Celui-ci devrait permettre d'identifier les interventions prioritaires afin d'améliorer la circulation, la sécurité et les déplacements actifs dans le secteur.

Elle a également précisé que les revenus futurs associés au développement pourraient contribuer au financement d'améliorations d'infrastructures.

Zonage

Des questions ont été posées concernant le zonage industriel existant, l'évolution récente de la réglementation et les possibilités d'agrandissement des activités industrielles déjà présentes.

Des citoyens se sont également interrogés sur la largeur des zones tampons, jugée insuffisante par plusieurs.

La Ville a précisé en être au point zéro à ce jour, alors qu'il n'y a aucun projet déposé ni approuvé pour ce terrain. Elle a toutefois rappelé que les zones tampons font partie des outils disponibles pour atténuer les répercussions du développement et que leur aménagement pourra faire l'objet de discussions avec les promoteurs lors de l'analyse des projets.

Informations supplémentaires :

Pour toute question, vous pouvez communiquer avec la Centrale du citoyen :

Par téléphone : 450 569-5000

En ligne : vsj.ca/requete-en-ligne.